



CCAMLR

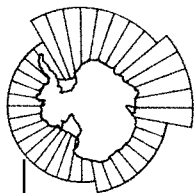
COMM CIRC 05/16
SC CIRC 05/05

Vendredi, 18 Février 2005

Date limite de soumission des données de la saison 2004/05 sur les débris marins

Téléphone: +61 3 6210 1111
Fax: +61 3 6224 8744
Courriel: ccamlr@ccamlr.org
Web: ccamlr.org

PO Box 213, North Hobart, Tasmania 7002 Australia
181 Macquarie Street, Hobart, Tasmania 7000 Australia



CCAMLR

PO BOX 213 NORTH HOBART, TASMANIA. 7002 AUSTRALIA
137 HARRINGTON STREET, HOBART, TASMANIA. 7000 AUSTRALIA
Website: www.ccamlr.org

Ph: (61) 3 6231 0366
Fax: (61) 3 6234 9965
E-mail: ccamlr@ccamlr.org

À TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION ET DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

COMM CIRC 05/16
SC CIRC 05/05

Hobart, le 18 février 2005

Date limite de soumission des données de la saison 2004/05 sur les débris marins

Il est rappelé aux Membres qu'ils sont tenus de soumettre les données des campagnes d'évaluation de 2004/05 sur les débris marins échoués sur les plages, l'enchevêtrement de mammifères marins dans des débris marins, les débris marins associés aux colonies d'oiseaux de mer et les oiseaux et mammifères marins souillés par des hydrocarbures.

Il est par ailleurs rappelé aux Membres que seules les données collectées et déclarées conformément aux formulaires et instructions standard mis en place par la CCAMLR seront acceptées par le secrétariat pour être saisies dans la base de données sur les débris marins. Les formulaires et instructions sont disponibles sur le site Web de la CCAMLR (Comité scientifique > Débris marins > Formulaires, méthodes et instructions standard).

Seules les données soumises avant la date limite du 31 août 2005 seront saisies dans la base de données de la CCAMLR en temps voulu pour la préparation du rapport annuel du secrétariat sur l'état et les tendances des débris marins.

Les Membres qui mènent des campagnes d'évaluation quantitatives normalisées des débris en mer à partir de navires sont invités à en aviser le secrétariat et à en préciser la conception ainsi que les données collectées.

Il est, de plus, rappelé aux Membres que le Comité scientifique les invite à soumettre à SC-CAMLR-XXIV des documents sur les méthodes suivies pour l'analyse des données sur les débris marins (SC-CAMLR-XXIII, paragraphe 6.6).

D.G.M. Miller
Secrétaire exécutif